

# Hérouville Saint Clair

## CALVADOS

Structure Associative d'Aide aux Associations



L'observatoire local de la vie associative : un nouvel outil pour mieux connaître le tissu associatif hérouvillais



**"...Faire de la vie associative un levier de développement de la démocratie, de la culture, et un moyen de lutte contre les discriminations..."**

# Édito

La Ville d'Hérouville Saint Clair et l'association S3A agissent au service du développement de la vie associative hérouvillaise. C'est pourquoi, dans le but de continuer à assurer nos missions respectives avec plus d'efficacité et adapter nos actions aux besoins repérés, nous avons ressenti le besoin de mieux connaître le tissu associatif local.

Aussi, dans le cadre d'un partenariat étroit avec le RNMA, (Réseau National des Maisons des Associations), nous avons souhaité nous inscrire dans une démarche d'observation de la vie associative locale.

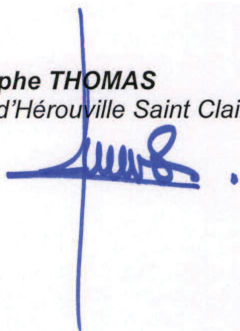
En effet, comment aider les associations sans vraiment connaître leurs réalités ? L'observatoire nous a semblé un outil pertinent. Le sérieux de la démarche et les partenaires investis à nos côtés (RNMA, CNRS – Centre d'économie de la Sorbonne, Chorum, Fonda notamment) sont le gage de la qualité du travail réalisé.

Cette démarche a une fonction de précurseur au niveau local et rejoint d'autres initiatives au niveau national puisque l'Etat, par un arrêté du 14 octobre 2009, crée un répertoire des associations qui sera opérationnel au 1er janvier 2010. L'un de ses objectifs étant de permettre la production de données statistiques générales et impersonnelles contribuant à la connaissance du monde associatif français.

Nous remercions, bien évidemment, les associations (38 %) qui ont accepté de participer à cette démarche et ont rempli le questionnaire proposé. Leurs réponses répertoriées, analysées nous permettront d'anticiper, d'ajuster nos actions et notre soutien, en direction du monde associatif hérouvillais.

Ce rapport est la première étape d'une démarche que nous souhaitons inscrire dans le temps. Après cette phase centrée sur la collecte ou le regroupement de données quantitatives, nous commencerons dès 2010 à mettre en oeuvre les projets d'observation inscrits dans les conclusions. Et notamment celui concernant l'histoire de la construction de la vie associative, le rôle et la place qu'elle a eue, qu'elle a et qu'elle pourrait avoir demain sur Hérouville Saint Clair. Au-delà de l'aspect quantitatif traduisant le fait associatif hérouvillais, nous souhaitons donc questionner son sens pour mieux nous projeter sur les prochaines années, au service du développement du tissu associatif hérouvillais qui reste un trait d'identité important de notre ville.

**Rodolphe THOMAS**  
Maire d'Hérouville Saint Clair



**Corinne OLIVIER**  
Présidente de l'association S3A



# PREMIERS REPÈRES SUR... les associations à Hérouville Saint Clair

Le travail de présentation et de cadrage du tissu associatif de la ville de Hérouville Saint Clair présenté ici s'inscrit dans une démarche plus générale initiée par le RNMA<sup>1</sup>. Cette démarche résulte du constat de l'absence (ou du caractère très disparate) des données relatives aux associations au niveau local comme aux autres niveaux<sup>2</sup>.

Pour tenter de répondre aux questions que se posent légitimement les acteurs associatifs eux-mêmes mais aussi leurs partenaires publics ou privés, différentes initiatives locales ont vu le jour, cherchant à mesurer et caractériser le secteur associatif local. Ces initiatives ont souvent conduit à des résultats qui sont davantage le produit des méthodologies utilisées que de différences réelles entre les tissus associatifs.

Partant de ce constat, le réseau a souhaité établir une méthodologie commune, avec notamment la construction d'un questionnaire identique pour les différentes villes ayant participé à ce travail. Ainsi le travail qui a été réalisé dans ce document s'appuie sur trois sources de données :

- les créations d'associations enregistrées dans les sous-préfectures et disponibles sur le Journal Officiel,
- les données relatives à l'emploi salarié dans les associations fournies par l'UNEDIC,
- les résultats de l'enquête conduite auprès des associations de la ville de Hérouville Saint Clair à partir du questionnaire commun construit par le RNMA.

Pour avoir une meilleure connaissance de la vie associative l'association S3A, dans le cadre de sa contractualisation pluriannuelle avec la ville d'Hérouville Saint Clair et avec son soutien, a créé un Observatoire local de la vie associative. Ce travail de recensement, accompli entre le 1<sup>er</sup> juillet 2007 et le 31 décembre 2008, a donné lieu à une analyse réalisée avec la collaboration du Réseau National des Maisons des Associations dont les principaux résultats sont reportés ici.

Estimé à 200 par la ville d'Hérouville Saint Clair au début de notre démarche, à partir des aides directes et indirectes apportées par la municipalité, on peut affirmer aujourd'hui que le nombre d'associations actives domiciliées sur Hérouville Saint Clair est en réalité compris entre 420 et 450. Parmi celles-ci, 162 ont répondu à notre questionnaire, soit un taux de retour de 38 %, ce qui est plutôt satisfaisant. Les analyses et résultats présentés dans cet état des lieux peuvent dès lors être considérés comme représentatifs du tissu associatif local.

Ce cahier présente des premières tendances qui pourront être explorées par les prochains travaux de l'Observatoire.

**Viviane Tchernonog**

Hérouville Saint Clair, une ville à part entière .....	2
Les créations d'associations hérouvillaises .....	2
L'emploi salarié dans les associations hérouvillaises ...	3
Profil des associations hérouvillaises .....	4
Gouvernance des associations hérouvillaises .....	6
Les demandes des associations aux acteurs publics ...	7
Conclusion .....	8

1. Réseau National des Maisons des Associations.

2. Les tentatives de cadrage du monde associatif se heurtent très vite à l'absence de répertoire local des associations, à partir desquelles des enquêtes pourraient être conduites, ainsi qu'à la difficulté de questionner les associations et à la diversité des projets associatifs.



## Hérouville Saint Clair, une ville à part entière

Petit village jusqu'en 1960, Hérouville Saint Clair (22 766 habitants fin 2006) est aujourd'hui la deuxième ville du département du Calvados, en Basse-Normandie. Cette ville est née d'une décision politique prise au début des années 1960 afin, d'une part, d'augmenter l'offre de logement parallèlement à la création d'industries en Basse-Normandie et, d'autre part, d'enrayer le départ des jeunes vers le bassin d'emploi parisien.

Depuis 1999, la population de la commune diminue légèrement. L'âge moyen de la population est de 32 ans, ce qui est extrêmement jeune (53 % de la population avait moins de 29 ans en 2006). Il a cependant tendance à croître, la part des plus de 60 ans passant de 7 % en 1990 à près de 15% en 2006. Le nombre d'actifs est élevé (environ 63 %), à forte composante ouvrière, avec un taux de chômage supérieur au taux national.

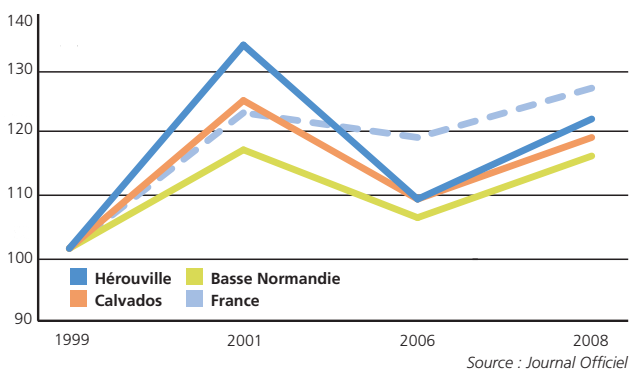
La ville d'Hérouville a souhaité se donner une vocation de pôle secondaire majeur de l'agglomération Caen la Mer. Aussi, face au risque de devenir une cité dortoir ou une banlieue du "tout automobile", la municipalité s'est engagée à développer des activités et des services au rayonnement d'agglomération, à offrir un cadre architectural, urbain et environnemental innovant et à donner une identité et une âme forte à la ville.

Ces tendances sociodémographiques indiquent qu'Hérouville Saint Clair est devenue en 40 ans une ville à part entière, dont l'identité a peu à peu mûri sous l'impulsion de ses équipes municipales et de ses habitants. Ce processus de maturation permet d'anticiper une transformation progressive des besoins associatifs locaux.

## Les créations d'associations hérouvillaises

### Une création associative dynamique

G1-Evolution du nombre de créations d'associations (base 100 = 1999)

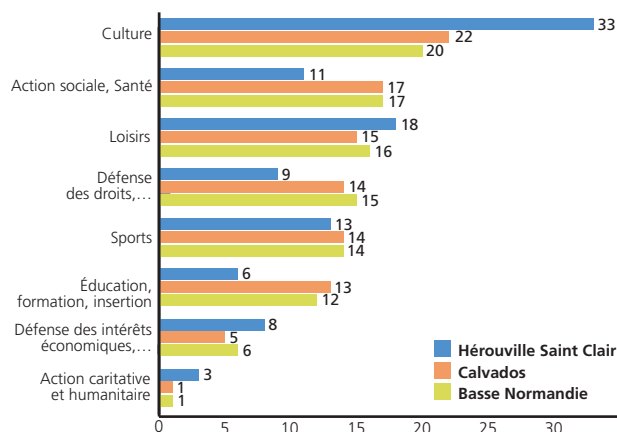


En moyenne, il y a 28 nouvelles associations par an sur Hérouville Saint Clair pour 9 dissolutions officielles, ce qui pourrait nous donner un solde net positif de 19 associations annuellement. Mais ce nombre ne tient pas compte de toutes les associations en sommeil qui n'ont pas été dissoutes statutairement par leurs derniers dirigeants, ce qui rend toujours difficile l'estimation du nombre d'associations réellement actives sur un territoire donné.

Le graphique 1 montre une certaine dynamique de la création associative locale, comparée au département et à la région, pour les années retenues. Si l'on tient compte de l'ensemble des dix dernières années, à l'échelle de la ville, le taux de créations d'associations annuel moyen pour 1 000 habitants est de 1,21, alors qu'il est de 1,03 en France, de 0,87 en Basse Normandie et de 0,93 dans le Calvados. C'est un constat qui démontre une participation active des hérouvillais à la vie de la cité.

### Le rôle moteur du secteur culturel

G2-Répartition sectorielle des créations d'associations sur 10 ans (en %)



Les domaines d'activité des associations créées à Hérouville Saint Clair ressemblent quasiment trait pour trait aux tendances constatées au niveau national.

Le graphique 2 témoigne de l'extrême dynamisme du secteur culturel qui arrive loin devant tous les autres secteurs avec un tiers des associations créées sur la ville. Traditionnellement, il est commun d'émettre une réserve sur ce type de constat puisque ces associations culturelles, souvent liées à des événements ponctuels, ont une espérance de vie assez courte.

Le graphique 3 montre cependant que cette forte proportion d'associations créées récemment dans le secteur culturel repose sur un terrain particulièrement fertile. Cela pourrait s'expliquer d'une part par le fait que la population hérouvillaise est "jeune", donc plus sensible aux initiatives culturelles, d'autre part parce qu'un grand nombre de communautés agissant sur

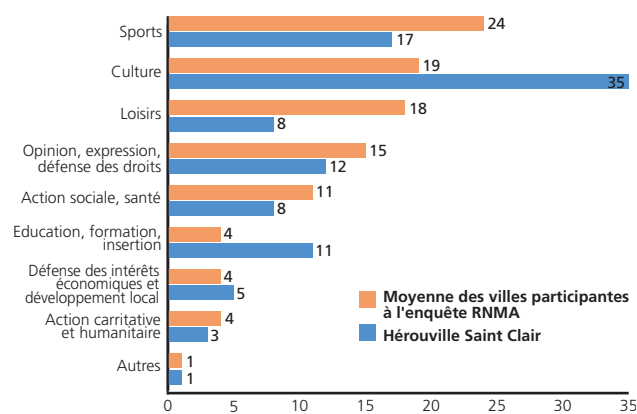
Hérouville Saint Clair s'identifie à travers les échanges culturels. De plus, la ville héberge des équipements majeurs (Théâtre d'Hérouville qui accueille un Centre Dramatique National, école de musique, Big Bang Café avec sa salle des musiques actuelles, un cinéma d'Art et Essai avec le Café des Images, une bibliothèque, etc.) et mène des actions dont l'attraction dépasse largement le territoire communal (Festival de Bande Dessinée, Festival de Beauregard, radios associatives, cultures urbaines, Fête des communautés, etc.).

Les sports et les loisirs représentent la seconde tendance en matière de création associative mais à un niveau plus modeste, respectivement 14 et 15,5 %. Le secteur sportif est néanmoins légèrement en retrait en termes de création par rapport à la situation géographique proche (Département, Région). Deux explications à cette situation : d'une part on peut penser que les clubs sportifs ont plutôt été créés en même temps que la ville construisait des équipements pour faire face à l'accroissement de sa population, d'autre part la politique sportive de la ville va plutôt dans le sens de concentrer les disciplines sportives par club afin d'éviter des concurrences locales.

Le relativement faible nombre de créations d'associations dans le secteur social et dans celui de la santé dans la commune pourrait s'expliquer par deux facteurs : d'une part les caractéristiques sociodémographiques de la ville (jeunesse de la population), d'autre part ces secteurs sont souvent les plus anciennement structurés et ils concentrent une part importante des associations employeurs de grande taille. Il est cependant à prévoir que dans le futur ces secteurs connaîtront une évolution plus marquée du fait du vieillissement en cours de la population.

Le faible pourcentage de créations dans le secteur de l'éducation / formation / insertion peut quant à lui s'expliquer par la présence déjà élevée sur le territoire d'Hérouville Saint Clair de ce type de structure, comme le montre le graphique 3.

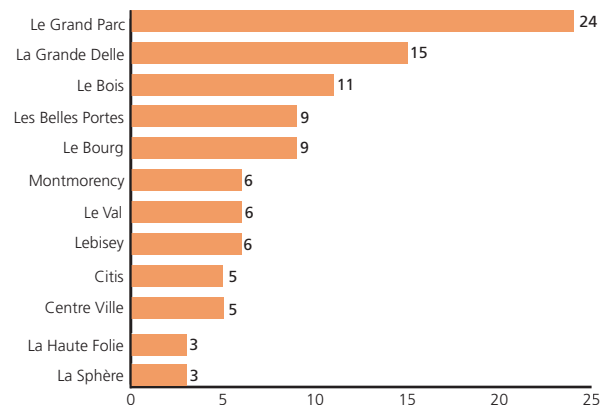
**G3-Secteur d'activité principal des associations domiciliées à Hérouville Saint Clair (en %)**



Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", *Le paysage associatif français*, Viviane Tchermogon (2007)

## Une présence relativement homogène sur le territoire

**G4-Répartition du tissu associatif hérouvillais par quartier (en %)**



Source : Enquête "Observatoire de la vie associative"

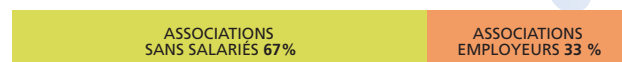
Deux quartiers de la ville, qui représentent près de 30 % de la population hérouvillaise, concentrent 37 % du total des associations. Le quartier du Grand Parc regroupe à lui seul un quart de la vie associative domiciliée sur Hérouville. Cela s'explique par la présence de la Maison des Associations sur ce quartier laquelle rassemble presque une centaine de sièges sociaux d'associations, dont un certain nombre pour des organismes qui, à travers leurs activités, dépassent largement le territoire de la commune. Hormis sur les deux quartiers précités, on peut constater en croisant les données avec le nombre d'habitants que la vie associative hérouvillaise est représentée de manière relativement homogène dans les autres quartiers, exception faite du quartier de la Haute Folie, qui présente la particularité d'héberger une importante population étudiante.

## L'emploi salarié dans les associations hérouvillaises

### Un emploi essentiellement féminin

On estime à 16 % du tissu associatif en France la part des associations employeurs. En partant du fichier UNEDIC de l'année 2007 croisé avec la base de données de l'Observatoire sur Hérouville Saint Clair, on constate que le taux d'associations employeurs sur la commune est deux fois plus important que la moyenne nationale. C'est là une caractéristique importante du tissu associatif hérouvillais.

**G4-Répartition des associations employeurs et sans salarié à Hérouville Saint-Clair (en %)**



Source : UNEDIC (2007), Enquête "Observatoire de la vie associative" (2007)

### T1-Structure de l'emploi associatif à Hérouville St Clair en 2007

		EFFECTIF SALARIÉ	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS
HÉROUVILLE SAINT CLAIR	Effectif	1 616	137
	Femmes	65 %	-
	Hommes	35 %	-
FRANCE	Effectif	1 677 000	171 800
	Femmes	68 %	-
	Hommes	32 %	-

Source : UNEDIC (2007)

Hérouville Saint Clair compte 137 associations employeurs fin 2007 ; elles emploient un peu plus de 1 600 salariés, aux deux tiers féminins. Cela représente 8,5 % des emplois associatifs du département. Il est important de préciser que, souvent dans le secteur associatif, les femmes occupent des emplois précaires, nécessitant peu ou pas de formation, ainsi que des postes à temps partiel (quart-temps, mi-temps, etc.). L'importante féminisation des emplois associatifs est donc à relativiser par les conditions d'exercice. Ce constat général vaut pour l'ensemble du tissu associatif national.

## Une prédominance des petites structures employeurs

### T2-Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectifs salariés en 2007

	HÉROUVILLE effectifs %		CALVADOS effectifs %	
1 à 4 salariés	76	55	946	60
5 à 9 salariés	26	19	242	15
10 à 19 salariés	14	10	149	9
20 à 49 salariés	14	10	153	10
+ de 50 salariés	7	6	97	6
Total	137	100	1587	100

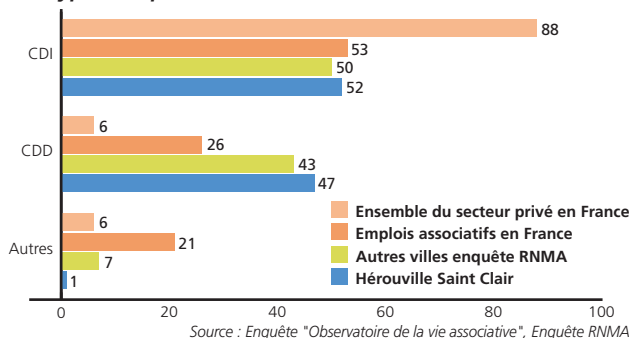
Source : UNEDIC (2009)

Les trois quarts des associations employeurs domiciliées à Hérouville Saint Clair ont moins de 10 salariés, et 55 % moins de 5 salariés (soit des taux comparables à la moyenne du Calvados). S'ils sont largement majoritaires, les établissements employeurs de moins de 10 salariés ne concentrent toutefois que 20 % de l'ensemble des emplois des associations de la ville. Bien moins fréquents, les plus gros établissements concentrent l'essentiel des emplois. Les structures de 50 salariés et plus, si elles ne représentent qu'à peu près 6 % des établissements employeurs, comptent pour 40 % de l'emploi salarié associatif sur Hérouville Saint Clair.

Lorsque l'on considère uniquement les 38 % d'associations ayant répondu au questionnaire de l'Observatoire, nous constatons que 52 % des répondants sont des associations employeurs, et représentent un peu plus de 550 salariés. Elles déclarent exercer une mission d'intérêt général (à 66 %), leur rayonnement s'exerce au-delà du territoire hérouvillais (à 56 %), elles sont membres d'un réseau ou d'une fédération (à 74 %), et disposent d'un budget moyen supérieur à 100 000 € (à 60 %).

## Un emploi dépendant des soutiens publics

### G6-Type d'emplois associatifs sur Hérouville Saint Clair



Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", Enquête RNMA

Le contrat de travail de type CDI est moins répandu dans les associations répondantes que dans le reste de l'économie (52 %, contre 88 % des emplois salariés en France). Parmi les 47 % de salariés en statut CDD au moment de notre enquête, 22 % étaient en contrats aidés, soit une moyenne de 1,9 salarié par association employeur hérouvillaise. Si l'on croise cette donnée avec le fait que 55 % des associations ont moins de 5 salariés, cela traduit un niveau important de dépendance de notre échantillon vis-à-vis des politiques publiques d'aide à l'emploi.

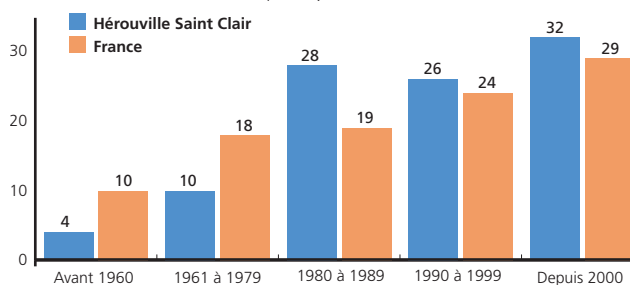
Les salariés de ces associations sont à 9 % des cadres, à 16 % des techniciens, à 34 % des employés et quasiment à 40 % des statuts spécifiques (contrats spécifiques du secteur animation, intermittents du spectacle, stagiaires, etc.).

## Profil des associations hérouvillaises

### Un tissu associatif de fait très jeune

Hérouville Saint Clair est une ville "nouvelle" dont la population a été multipliée par 2,6 entre 1968 et 1975 (de 9 041 à 23 712 habitants). De ce fait, son tissu associatif est également empreint de jeunesse : 84 % des associations répondantes ont moins de 30 ans d'existence, l'une des plus anciennes associations hérouvillaises, l'"Association des Habitants du Quartier de la Grande Delle", fêtant ses 40 ans cette année.

### G7-Date de création des associations répondantes sur Hérouville Saint Clair (en %)



Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", Le paysage associatif français, Viviane Tchermog (2007)

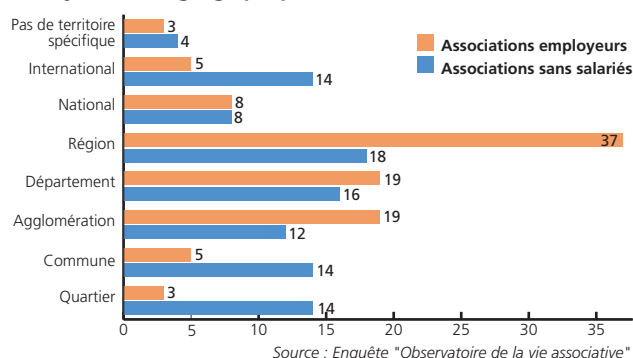
## Des objectifs centrés sur la satisfaction des besoins des adhérents

Lorsqu'on interroge les dirigeants associatifs, près de 40 % d'entre eux déclarent que les motivations qui ont conduit à la création de leur association sont liées à la volonté de défendre une cause ou intérêt général, et dans 30 % des cas pour répondre à des besoins qu'ils ont estimé non satisfaits sur le territoire local. Par ailleurs, près des deux tiers de ces responsables considèrent que l'un des objectifs premiers de leur association consiste à satisfaire les besoins des membres usagers, et 58 % estiment que celle-ci participe à la réalisation d'une passion partagée par ses membres.

De ce point de vue, l'ambivalence traditionnelle du monde associatif entre motifs de création et objectifs poursuivis, ambivalence selon laquelle des motifs de défense d'intérêt général se combinent avec des objectifs de satisfaction des besoins des insiders, est moins prégnante à Hérouville Saint Clair qu'elle ne peut l'être dans la plupart des autres villes enquêtées par le RNMA. Dans ces autres villes, les motivations à la création déclarées sont bien davantage liées à la volonté de défendre une cause ou intérêt général, alors que les objectifs sont tout aussi tournés qu'à Hérouville Saint Clair vers la satisfaction directe des membres. Traditionnellement, on explique cette ambivalence en distinguant entre associations sans et avec salariés : les associations sans salarié seraient le plus souvent orientées vers l'intérêt de leurs membres adhérents, alors que les associations employeurs développeraient surtout des actions en direction de publics différents, qui présentent souvent des difficultés ou des fragilités particulières. En l'occurrence, comme nous l'avons vu plus haut, les associations créées pour un motif d'intérêt général sont essentiellement des associations employeurs.

## Un rayonnement qui dépasse le niveau local

G8-Rayonnement géographique des associations hérouvillaises (%)



Le rayonnement des associations est plutôt local : 34 % des associations interviennent soit au niveau communal ou infra-communal, soit au niveau de

l'agglomération. Il faut d'ailleurs souligner que ce cadre intercommunal a tendance à devenir un champ plus largement investi par le secteur associatif (12 % des associations).

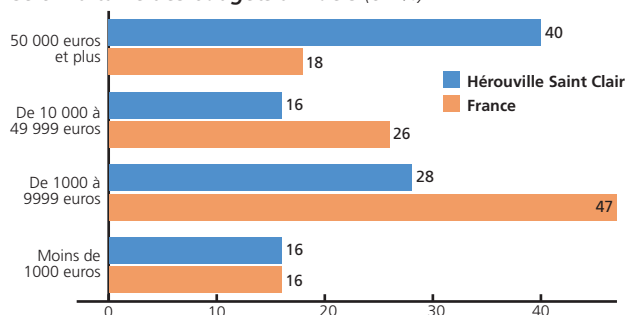
Aspects plus particuliers, qui marquent une forte spécificité du tissu associatif hérouvillais : environ une association sur cinq intervient à l'échelle du département, et près d'une sur quatre au niveau de la région. L'importance des associations employeurs dans l'échantillon ne suffit pas à expliquer ces chiffres car, parmi les associations sans salarié, on repère que 16 % d'entre elles interviennent au niveau du département, 18 % au plan régional.

Au niveau de la commune, traditionnellement, deux types d'associations interviennent activement : les associations de loisirs et celles de sports. Les associations d'opinion, expression, défense des droits et des causes sont aussi très présentes à l'échelle locale ; ce sont souvent des associations de quartier.

En définitive, les différentes réponses apportées à cette question illustrent bien le fait que le rayonnement du tissu associatif domicilié sur Hérouville va bien au-delà des limites territoriales de la commune. L'action associative sert l'image de la ville sur un périmètre géographique important.

## L'importance des financements publics

G6-Répartition des associations selon la taille des budgets annuels (en %)



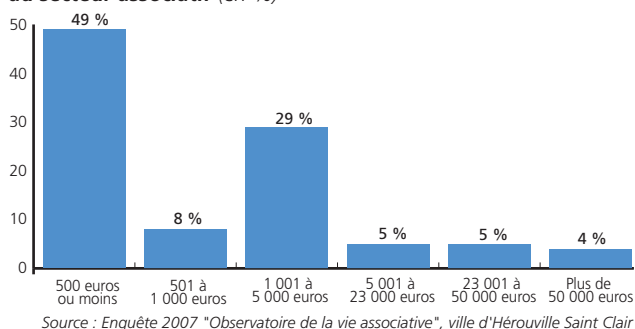
Source : Enquête "Observatoire de la vie associative" (2007), *Le paysage associatif français*, Viviane Tchernonog (2007)

Le budget annuel moyen d'une association sans salarié en France est d'environ 12 000 €, contre un peu moins de 300 000 € pour une association employeur, avec une forte représentation à ce niveau des associations d'action sociale et de santé. Dans notre échantillon, 45 % des associations répondantes ont un budget annuel inférieur à 10 000 €, contre 63 % au niveau national. On constate également une sous-représentation des associations avec un budget compris entre 10 et 50 000 € et une surreprésentation des associations présentant un budget supérieur à 200 000 €. Ce décalage peut s'expliquer par le fait que le nombre d'associations employeurs ayant

répondu à notre enquête est très important (52 %). Comme nous l'avons noté précédemment, une particularité hérouvillaise semble être liée au nombre total d'associations employeurs, deux fois plus important que la moyenne nationale. Cela se répercute sur l'importance des budgets.

Quatre associations sur cinq déclarent, suite à l'enquête de l'Observatoire, percevoir des financements d'origine publique, la Ville étant le financeur public principal pour 44 % d'entre elles, suivie par l'Etat pour 32 %. La première ressource des associations de notre échantillon est d'origine publique (41 %) ; viennent ensuite les ressources provenant des activités (pour 33 %) et des cotisations (pour 23 %).

**G10-Répartition des subventions attribuées par la ville au secteur associatif (en %)**



Le total des subventions octroyées par la ville d'Hérouville Saint Clair au tissu associatif local en 2007, hors participation CCAS et subventions exceptionnelles, est d'un montant de 1 862 079 € pour 177 subventions votées, soit une moyenne de 10 520 € par association. Plus de 40 % des associations actives sur Hérouville Saint Clair sont soutenues par la municipalité<sup>3</sup>. Une analyse plus poussée des subventions votées fait apparaître que 101 subventions étaient d'un montant inférieur ou égal à 1 000 €, soit un montant cumulé de 30 297 € (2% du total des subventions votées) pour 57 % des associations subventionnées, et que 6 associations (3 % des associations subventionnées) ont bénéficié d'une subvention supérieure à 100 000 € correspondant à 66 % du montant des subventions votées. Pour expliquer cette situation locale, que l'on retrouve dans beaucoup d'autres collectivités, on peut insister sur la situation des associations employeurs qui, si elles ne représentent que 16 % du mouvement associatif, concentrent 82 % des ressources économiques du secteur.

### Une structuration du secteur associatif orientée "service"

Plus des deux tiers des associations répondantes déclarent adhérer à une fédération, un groupement d'associations ou un point d'appui associatif, principalement pour l'apport et l'échange d'informations (27 %), pour

un soutien technique et logistique (20 %), ou encore la défense de l'éthique, la promotion de leur objet associatif (18 %). Par contre, dans 10 % des cas seulement, cette adhésion a pour objectif la mise en commun de moyens ou la volonté de participer à des actions communes. La motivation de l'adhésion des associations ressemble assez fortement à celle de leurs usagers, à savoir avoir accès à du "service" plutôt qu'une volonté de partager des projets en commun.

## Gouvernance des associations hérouvillaises

### Un manque de bénévoles

On estime à environ 18 millions le nombre de bénévoles dans les associations en France. Autrement dit, 30 % des français sont engagés à un titre ou un autre dans une association, ce qui représente environ 935 000 emplois équivalent temps plein. Pourtant, de nombreuses associations déclarent manquer de bénévoles. Un certain nombre d'études récentes expliquent cette forme de contradiction de la manière suivante : le volume d'associations étant croissant (de 65 000 par an en moyenne), c'est le nombre de sollicitations qui se multiplie à volume de bénévoles constant, ce qui conduit à constater une baisse de l'effectif bénévole par association.

Sur Hérouville Saint Clair, le travail réalisé par l'Observatoire sur l'engagement des bénévoles dans la vie associative locale révèle que 57 % des associations déclarent manquer de bénévoles. Pour un quart d'entre elles, le nombre de bénévoles actifs serait inférieur à 5, et inférieur à 10 pour un autre quart. Le nombre annuel d'heures de travaux bénévoles recensé est inférieur à 50 heures par bénévole pour 64 % des associations de l'échantillon.

### Une difficulté à renouveler les membres des CA

Autre difficulté récurrente rencontrée par les associations locales en matière de gouvernance : la difficulté à renouveler les membres des Conseils d'Administration. Cette difficulté est exprimée à Hérouville Saint Clair par une association sur deux. L'Observatoire met en avant que les personnes sollicitées pour exercer ces fonctions font part d'une peur de prendre des responsabilités et d'un manque de motivation.

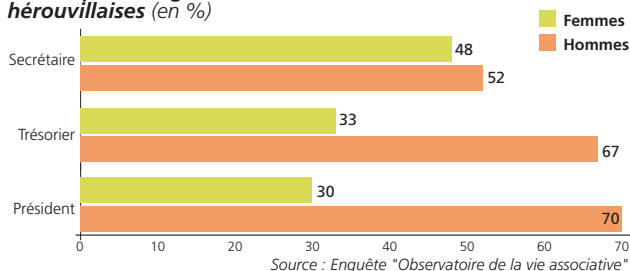
### Une forte sous-représentation féminine dans les Bureaux

Troisième caractéristique : l'accès des femmes aux instances dirigeantes. De ce point de vue, la gouvernance des associations hérouvillaises est particulière

<sup>3</sup>. On ne parle là que des subventions allouées, ne sont pas prises en compte toutes les aides indirectes que la collectivité peut apporter ponctuellement à des associations qui ne perçoivent pas de subventions.

par rapport tant aux observations nationales qu'à celles des autres villes enquêtées par le RNMA. Sept présidents et trésoriers d'association sur dix sont des hommes, un secrétaire sur deux est une femme, alors que traditionnellement la fonction de secrétaire est très majoritairement féminine. Autrement dit, la représentation féminine dans les instances dirigeantes à Hérouville Saint Clair est moins paritaire qu'en France ou dans les autres villes enquêtées.

**G11-La part des genres dans les Bureaux des associations hérouvillaises (en %)**



## Un profil personnel très sélectif

**T3-Le portrait-robot des membres des Bureaux (en %)**

	PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER
<b>Un homme</b>	70	52	67
<b>Habitant à HSC</b>	40	33	28
<b>En activité</b>	61	60	64
<b>Retraité</b>	32	28	27
<b>Fondateur de l'association</b>	41	24	26
	59 % disent passer un temps <5h/semaine dans l'association	79 % disent passer un temps <5h/semaine dans l'association	76 % disent passer un temps <5h/semaine dans l'association

Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", 2007

Le tableau 3 permet de préciser le profil des membres des Bureaux. Une part significative de ces membres habite en dehors de la commune. Le nombre de retraités est très faible, comparativement aux moyennes nationales ou des autres villes enquêtées par le RNMA, où environ la moitié des Bureaux sont constitués de retraités, qui disposent souvent d'une expérience et du temps libre nécessaire à une implication active.

**T4-Catégories socioprofessionnelles des membres des Bureaux (en %)**

	PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER
<b>Agriculteurs</b>	2	2	4
<b>Chefs d'entreprises</b>	2	1	2
<b>Professions libérales</b>	3	3	6
<b>Enseignants</b>	22	19	19
<b>Cadres supérieurs</b>	17	17	12
<b>Cadres moyens</b>	22	30	18
<b>Employés</b>	28	23	31
<b>Ouvriers</b>	2	-	2

Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", (2007)

Le tableau 4 indique une forte représentation des catégories supérieures et moyennes et une très faible

présence des catégories socioprofessionnelles populaires au sein des Bureaux. 39 % des présidents d'associations et 47 % des trésoriers sont des cadres. Ainsi la direction des associations semble de façon générale être réservée aux personnes ayant de l'expérience professionnelle dans le management et la prise d'initiatives. Et ceci est d'autant plus vrai pour les associations employeurs, dont on a vu qu'elles représentaient une part substantielle de l'échantillon de l'enquête.

## Les demandes des associations aux acteurs publics

L'attente principale exprimée par les répondants pour renforcer la viabilité et le développement de leur structure est liée à l'accès aux ressources humaines, qu'elles soient salariées ou bénévoles. A un deuxième niveau, les associations employeurs, plus dépendantes de la ressource publique, insistent sur l'adaptation de la durée des aides. Les associations sans salarié, quant à elles, expriment plutôt des attentes en matière de locaux et d'outils de communication.

**T5-Éléments renforçant la viabilité et le développement du point de vue des associations hérouvillaises (%)**

	ASSOCIATIONS SANS SALARIÉS	ASSOCIATIONS EMPLOYEURS
<b>La mise à disposition de locaux</b>	45	35
<b>Disposer plus facilement de bénévoles ou de salariés compétents</b>	50	59
<b>La création d'outils de communications (annuaires, sites, forum,...)</b>	42	24
<b>L'adaptation de la durée des aides publiques</b>	29	54
<b>Un allègement des contraintes et des procédures administratives</b>	16	39
<b>Mise en place de coopérations inter-associatives</b>	16	24
<b>Une formation continue pour les bénévoles</b>	11	15
<b>Une aide technique pour la gestion</b>	21	17

Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", 2007



## CONCLUSION

Ce travail sur la vie associative hérouvillaise, qui s'inscrit en partenariat avec dans d'autres démarches d'observations territoriales engagées dans le Calvados, peut constituer le socle d'une démarche d'observations approfondies. Il nous permet d'ores et déjà de tirer des enseignements intéressants : la jeunesse de ses structures, son orientation vers les activités artistiques et les pratiques culturelles ; la part importante des associations employeurs ; un rayonnement associatif qui dépasse souvent les frontières de la commune ; des interrogations sur la gouvernance, notamment sur la sous représentation féminine. Ce sont là des tendances qu'il conviendrait d'enrichir à partir de focus qui pourraient porter sur les thèmes suivants (liste non exhaustive) :

- Identifier plus clairement les associations qui agissent principalement au profit des hérouvillais avec un réel impact sur le territoire local. Ce besoin résulte du constat que dans la Maison des Associations elle-même, un nombre substantiel d'associations exercent au-delà des frontières de la commune ;
- Mieux connaître le tissu associatif hérouvillais sous l'angle qualitatif : l'histoire de sa construction qui est relativement récente, le rôle et la place qu'il a eu, qu'il a et qu'il pourrait avoir demain sur Hérouville Saint Clair ;
- Mieux qualifier le secteur culturel, important en nombre de structures mais très diversifié dans sa composition, ses objectifs et ses modes de fonctionnement ;
- Obtenir une image plus claire de la réalité de l'emploi associatif : un taux d'associations employeurs deux fois plus important par rapport à la moyenne nationale, dont 55 % avec moins de 4 salariés. Qui sont ces micros employeurs ? quelles sont leurs attentes ? Combien de salariés ont eu recours à la forme associative pour de l'auto-emploi ?
- Des emplois plutôt occupés par des femmes, des responsabilités bénévoles majoritairement assumées par des hommes : cette tendance est-elle conjoncturelle ou structurelle ? Peut-elle évoluer ? A quelles conditions ?

Ce cahier "Premiers repères sur les associations à Hérouville Saint Clair" pose donc les bases de réflexions futures sur le tissu associatif local. Travail qui devra être réalisé en tenant compte de la transformation attendue du fait associatif local, transformation engendrée par sa jeunesse actuelle et les caractéristiques de la population de la commune. Celle-ci est amenée à vieillir, et les besoins qu'elle exprimera dans quelques années ne seront plus nécessairement les mêmes.

Cette première phase d'observation aura permis de rassembler les données les plus actuelles sur la vie associative locale. Elle n'est cependant qu'une première étape. Il est en effet nécessaire que les acteurs locaux s'approprient ces données et qu'ils partagent désormais leurs points de vue et questions : quels aspects approfondir lors de nouvelles recherches ? Quels axes de réflexion pour mieux adapter le soutien et l'accompagnement du secteur associatif ? C'est ainsi que les observatoires locaux de la vie associative réaliseront leur but premier : connaître pour agir.



CNCRES (2008), **“Panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions”** Décembre.

MULLER L., FEVRE M. (2003), **“Une personne sur deux est membre d'une association en 2002”**  
INSEE PREMIERE n° 920.

MULLER L., FEVRE M. (2004), **“La vie associative en 2002 - 12 millions de bénévoles”** INSEE PREMIERE n° 946.

PROUTEAU L., WOLFF F.-C. (2005), **“Participation associative des salariés et temps de travail”**  
Travail et Emploi n°101, janvier-mars, pp. 59-70.

PROUTEAU L., WOLF F.-C., (2002) **“La participation associative au regard des temps sociaux”**  
Économie et statistique, n° 352-353.

TABARIES M., TCHERNONOG V. (2007), **“La montée des femmes dirigeantes dans les associations : évolutions structurelles, évolutions sociétales”** RECMA (Revue internationale de l'économie sociale), n° 303, pp. 10-29.

TCHERNONOG V., (2007), **“Le paysage associatif français – Mesures et évolutions”** Dalloz- Juris Associations.

Ce document a été réalisé par l'association S3A  
“Structure Associative d'Aide aux Associations”.



S3A, association hérouvillaise créée en 1994, est un point d'appui local à la vie associative en charge de la cogestion et de l'animation de la Maison des Associations d'Hérouville Saint Clair.

L'action associative participe à l'émancipation des individus, à la cohésion sociale et à l'attractivité des territoires, c'est la raison pour laquelle nous apportons appui, aide et assistance à toute association et tout porteur de projet collectif de l'agglomération caennaise, en cherchant à répondre de la manière la plus concrète et la plus adaptée possible à ses attentes. Notre action se veut être de proximité, au plus près du territoire d'action des associations et des porteurs de projets qui nous sollicitent dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Association agréée Jeunesse et Education Populaire, nous n'avons pas vocation à nous substituer à l'association usagère dans la résolution de ses difficultés, ni à mener un projet à la place de son auteur. Le processus que nous développons et les méthodes que nous utilisons sont des accompagnements dynamiques qui visent à agir AVEC nos adhérents et non à leur place. Notre rôle consiste à les aider à identifier leur besoin, puis à apporter les éléments nécessaires pour répondre à ce besoin. Nous aidons l'association, ou le porteur de projet, en l'assistant aux différentes étapes que son projet doit nécessairement franchir pour pouvoir se réaliser.

Contacts : Corine OLIVIER, Présidente  
Grégory AUTIER, Directeur



### Maison des Associations

1018 Quartier du Grand Parc

14 200 Hérouville Saint Clair

02 31 06 17 50 - Fax 02 31 06 17 59

saaa@noos.fr

<http://association-s3a.fr/> - <http://www.association-s3a.fr/mda/>



### Réseau national des Maisons des associations

[rnma@maisonsdesassociations.fr](mailto:rnma@maisonsdesassociations.fr)  
[www.maisonsdesassociations.fr](http://www.maisonsdesassociations.fr)

Les partenaires du RNMA

